



Protocole sanitaire COVID 19

PREVISS
353, Route de Villes sur Auzon,
84570 BLAUVAC

Protocole sanitaire

1 - Les prérequis indispensables.

Hygiène corporelle quotidienne

- Cheveux propres
- Lunettes de vue maintenues propres (désinfection au moins 1 fois par jour)

Les mains :

- Ongles courts, ne dépassant pas la pulpe des doigts
- Pas de bijoux sur les mains et avant-bras

2 – Indications et mesures à prendre avant de procéder à une action de formation.

Réaliser un lavage simple des mains (eau et savon doux) et sécher par tamponnement avec essuie-tout à usage unique

En cas d'absence de point d'eau et de savon réaliser une hygiène des mains par friction hydro alcoolique

3 – Equipement des personnes en charge de l'action de formation.

Habillage :

- Mettre des vêtements de travail propres à chaque mission
- Porter un masque de protection respiratoire homologué lorsque vous entrez chez le client et lorsque vous vous déplacez dans l'établissement
- Porter un masque de protection respiratoire homologué lorsque vous êtes au contact de personnes et des participants
- Porter un masque de protection respiratoire homologué pour l'entretien et le nettoyage du matériel

Déshabillage :

- Jeter vos EPI à usage unique (masques, gants, ...) dans un sac poubelle hermétique et jeter le dans le container des ordures ménagères en rentrant chez vous

4 – Le nettoyage du matériel

Entretien des surfaces :

Certaines surfaces plus sujettes à des contacts avec les mains doivent faire l'objet d'une désinfection simple à minima une fois par jour et entre chaque groupe telles que :

Poignées de porte, interrupteurs, mobilier (surface de tables, bureaux...), robinetterie, etc.

Entretien du matériel pédagogique :

Certaines surfaces plus sujettes à des contacts avec les mains doivent faire l'objet d'une désinfection simple à minima une fois par jour et entre chaque stagiaire telles que :

Mannequins RCP, Matériel pour simulations de cas concret (couteaux, cutters, outillage ...)
Extincteurs (poignées), Outils, Coffrets électriques de formation

Pour cela utiliser :

1. Soit un produit virucide répondant à la norme NF 14476 ou encore des lingettes désinfectantes actives contre les virus en référence à la norme NF 14476
2. Soit de l'eau de javel diluée (1 litre d'eau de javel à 2,6 % + 4 litres d'eau froide)
3. Laisser sécher avant réutilisation

5 – Aération des locaux

Mise en œuvre

- Aérer plusieurs fois par jour les locaux (au moins 3 fois) en ouvrant les fenêtres au moins 10 minutes à chaque fois
- Aérer si possible le local pendant la durée de l'action de formation

6 – Gestion des déchets

- Eliminer directement les EPI à usage unique et les lingettes de nettoyage après usage dans la filière des déchets ménagers après les avoir stockés dans un sac poubelle hermétique pour déchets ménagers

7 – Lavage des textiles

Recommandation

- Il est nécessaire de laver tous les jours les textiles utilisés (Draps, chiffons, couvertures, tenues de travail, vêtements des mannequins ...) pour éliminer la présence éventuelle de virus
- Porter un masque homologué pour l'entretien du linge.
- Ne pas secouer les textiles et les couvertures
- Ne pas broser les textiles et les couvertures

Mise en œuvre

- Laver en machine à 60°C selon un cycle de lavage normal (minimum 30mn), avec un détergent classique.

8 – Votre état de santé

Si vous ou l'un de vos proches présentez le moindre symptôme évocateur d'infection par le COVID-19 :

- Prévenir la Sté PREVISS au 06 09 75 72 91
- Rester chez vous
- Consulter sans délai un médecin
- Lui demander la réalisation d'un test diagnostic

9 – L'état de santé d'un participant

Si l'un des participants à une action de formation présente le moindre symptôme évocateur d'infection par le COVID-19 :

- Isoler immédiatement cette personne du groupe
- Lui demander de porter un masque s'il n'en porte pas
- Prévenir sa direction
- Prévenir la Sté PREVISS au 06 09 75 72 91
- Le SST de l'entreprise prévenu ou la personne concernée prendra ensuite contact avec son médecin traitant

Dans ce contexte particulier et afin d'éviter toute contamination avec d'autres personnes extérieures :

- Si la personne est en mesure de regagner son domicile, l'employeur pourra, en concertation avec lui, l'autoriser à rentrer avec son véhicule personnel, s'il en a un
- A défaut, il pourra être envisagé de solliciter l'un de ses proches, qui pourrait venir le chercher avec son propre véhicule ou l'accompagner, lors du trajet de retour à domicile
- Le cas échéant en faisant appel à un taxi (rappelons que pour le transport public particulier de personnes, le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prévoit : l'interdiction pour les passagers de s'asseoir à côté du conducteur, l'aération obligatoire et permanente du véhicule, l'obligation pour les passagers d'emporter leurs déchets, l'obligation pour le conducteur de désinfecter le véhicule au moins une fois par jour)

Il s'agit, dans la mesure du possible, d'éviter les transports en commun et éviter d'encombrer les services d'urgence.

10 – La préparation d'une action de formation

Préparer la veille votre action de formation

- Déposer le dossier administratif dans une enveloppe ou une pochette plastique
- **Procéder systématiquement au nettoyage et à la désinfection du matériel pédagogique nécessaire à l'action de formation prévue**
- Prendre pour les formations SST et MAC SST des couvertures propres
- Prendre des masques de protection respiratoire en nombre suffisant (1 masque pour 4h)
- Prendre des sacs poubelles à usage ménager qui puissent se fermer
- Prévoir le cas échéant votre repas et vos boissons pour la journée
- Veiller à prendre le matériel nécessaire au nettoyage des surfaces et du matériel pédagogique en nombre suffisant à savoir :
 - Gel hydro alcoolique
 - Produit virucide EN 14476 ou lingette désinfectante
 - Savon pour les mains

11 – Le déroulement d'une action de formation

- Porter un masque de protection respiratoire en arrivant sur le lieu de la formation
- Réaliser un lavage simple des mains (eau et savon doux) et sécher par tamponnement avec essuie-tout à usage unique en entrant dans le bâtiment
- En cas d'absence de point d'eau et de savon réaliser une hygiène des mains par friction hydro alcoolique

- Respecter les gestes barrières et la distanciation (1m)
- Respecter le protocole sanitaire mis en place chez le client
- Vérifier que la salle de formation soit adaptée au nombre de participants prévus (1 personne pour 4m²). Dans le cas contraire prévenir la direction du site et la Sté PREVISS au 06 09 75 72 91.
- Aérer le local prévu pour la formation avant l'arrivée des participants
- Procéder à une désinfection des mains au gel hydro alcoolique avant de déposer les dossiers individuels sur chaque table en respectant la distanciation (1m au minimum) entre les participants
- Veiller à avoir du gel hydro alcoolique à disposition en quantité suffisante pour votre usage personnel
- Demander au client de mettre du gel hydro alcoolique à disposition des stagiaires si absence de celui-ci dans la salle
- Procéder à l'accueil des participants en veillant à la distanciation sociale et en leur demandant de se désinfecter les mains au gel hydro alcoolique en entrant dans la salle
- Instaurer si nécessaire un sens de circulation dans la salle et dans les locaux en accord avec la direction du site
- Eviter dans la mesure du possible le partage de fourniture et de matériel, pas de partage papier crayon
- Demander aux participants de porter un masque de protection respiratoire pour l'apprentissage des gestes de premiers secours selon le protocole de l'INRS
- Procéder à un nettoyage et une désinfection des surfaces de contact du matériel pédagogique après chaque utilisation par un participant (feutre, mannequins, extincteurs, outils ...)
- Aérer le local au moins 3 fois par jour pendant au moins 10 mn
- Réaliser une hygiène des mains par un lavage simple des mains (eau et savon doux) et sécher par tamponnement avec essuie-tout à usage unique ou par friction hydro alcoolique en sortant et en entrant dans la salle pour chaque pose
- Demander aux participants de réaliser une hygiène des mains par un lavage simple des mains (eau et savon doux) et sécher par tamponnement avec essuie-tout à usage unique ou par friction hydro alcoolique en sortant et en entrant dans la salle pour chaque pose
- Procéder au nettoyage et à la désinfection des surfaces de contact (tables, chaises, poignées de portes ...) entre 2 groupes de participants
- Récupérer les dossiers laissés sur la table par les stagiaires et les mettre dans une pochette ou une enveloppe
- Procéder à une désinfection des mains au gel hydro alcoolique en fois les dossiers récupérés
- Procéder systématiquement au nettoyage et à la désinfection du matériel utilisé pour l'action de formation en fin de journée
- A l'issue, se laver les mains
- Réaliser une désinfection des mains au gel hydro alcoolique avant de monter dans votre véhicule en partant de chez le client